

Xavier Bettel en visite à New York

En date des 18 et 19 septembre 2017, le Premier ministre, ministre d'État, Xavier Bettel, a effectué un voyage à New York dans le cadre de la 72^e Assemblée générale des Nations unies.

Le Premier ministre s'est notamment rendu à une réunion de haut niveau sur la réforme des Nations unies, organisée par la mission américaine aux Nations unies. Xavier Bettel y a exprimé son soutien au secrétaire général des Nations unies, António Guterres, pour son engagement à développer un agenda de réformes dans le domaine de la paix et de la sécurité, du développement et du management. Il a également souligné l'importance de rendre l'institution plus efficace et de se rapprocher de la réalité du terrain.

Suite à cette réunion, le Premier ministre a eu une entrevue avec le secrétaire général des Nations unies, António Guterres. La discussion a permis d'aborder la question de la migration, avec notamment la négociation du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières en vue de son adoption en septembre 2018.

Xavier Bettel a exprimé son soutien pour ce pacte alors qu'il "soulignera le caractère pluridimensionnel des migrations internationales". L'entrevue a également permis de discuter du maintien de la paix en Afrique. Dans ce contexte, le Premier ministre a rappelé les engagements luxembourgeois sur le continent africain et a souligné l'importance de "l'approche intégrée des 3 'D'": diplomatie, défense et développement".

Par la suite, le Premier ministre, ministre d'État, a participé à un forum sur le secteur privé organisé par les Nations unies. Ce forum a permis un échange entre investisseurs, CEO et les chefs d'État ou de



(de g. à dr.) Xavier Bettel, Premier ministre ; Thomas Farley, président et CEO, New York Stock Exchange (NYSE)

gouvernement sur le thème "Financing the 2030 Agenda: Unlocking prosperity". Xavier Bettel s'est ensuite rendu à la Maison du Luxembourg, où la fondation Raoul Wallenberg l'a honoré d'une médaille en raison de "son engagement et ardent soutien dans la lutte contre toute forme de racisme et de discrimination ainsi que sa position affirmée pour les droits de l'Homme". Lors de son discours, le Premier ministre a souligné le héros qu'était Raoul Wallenberg pour ensuite mettre en avant le sort de la communauté juive au Luxembourg pendant la Seconde Guerre mondiale.

En fin de soirée, le Premier ministre est intervenu dans le cadre du Global Citizen Week, un évé-

nement qui regroupe des acteurs divers en soutien des objectifs de développement durable à l'horizon 2030. Le Premier ministre y est intervenu en déclarant "il est indispensable de s'assurer que toutes les personnes touchées par le virus HIV soient traitées avec respect, dignité et humanité".

Le lendemain, en date du 19 septembre 2017, Xavier Bettel a participé à l'ouverture de la 72^e Assemblée générale des Nations unies. Cette Assemblée générale est placée sous le thème: "Mettre l'accent sur les personnes - Lutter pour la paix et une vie décente pour tous sur une planète durable". "Notre monde est en difficulté. Des êtres humains souffrent et la colère gronde. L'insécurité

gagne du terrain, les inégalités s'accroissent, les conflits se propagent, les changements climatiques s'accroissent", a affirmé António Guterres, le secrétaire général des Nations unies, devant les chefs d'État ou de gouvernement réunis au siège de l'ONU à New York. Xavier Bettel a salué le choix de placer le débat général de cette Assemblée générale sous ce thème. "La lutte pour la paix appelle au dialogue dans un esprit de compromis", a-t-il affirmé. Il a souligné que le Luxembourg s'attache activement à la mise en place des objectifs de développement durable.

Outre le déjeuner offert par le secrétaire général des Nations unies, Xavier Bettel a également participé au sommet de lancement du Pacte mondial pour l'environnement à l'Assemblée générale des Nations unies, en présence du président de la République française, Emmanuel Macron. Xavier Bettel a souligné l'urgence de la lutte contre les changements climatiques et a salué la volonté d'agir de manière ambitieuse et concertée au niveau mondial pour assurer une meilleure protection de l'environnement. Le Premier ministre s'est rendu en soirée à la réception de la délégation de l'Union européenne à New York. Xavier Bettel a ensuite rejoint la réception de bienvenue américaine en l'honneur des chefs d'État ou de gouvernement.

En marge de l'Assemblée générale des Nations unies, en date du 19 septembre 2017, le Premier ministre a eu une entrevue bilatérale avec Jack Ma, fondateur et président du groupe Alibaba, à la Maison du Luxembourg. Le lundi 18 septembre 2017, le Premier ministre a été accueilli à la bourse new-yorkaise pour un entretien avec Thomas Farley, président et CEO du NYSE Group. À l'issue de cette réunion, le Premier ministre a sonné la cloche d'ouverture de la bourse de New York.

Source : ministère d'État

OPINION

Vents d'automne : ouragan, bourrasque ou calme plat...

Par Jean MARSIA, président de la Société européenne de défense AISBL

Dans la zone Asie-Pacifique, l'ouragan dévastateur annoncé sur la Corée du Nord par M. Trump n'a pas eu lieu. Après avoir lancé cet été de nombreux défis à la communauté internationale, Pyongyang semble marquer une pause car, au Conseil de sécurité des Nations-Unies, les États-Unis, la Chine et la Russie se sont entendus pour accroître les sanctions, et les rendre effectives. Au Japon, le Premier ministre M. Abe s'est lancé dans un pari risqué : des élections anticipées. Elles décideront notamment du type de réponse japonaise à la menace posée par les missiles balistiques et les bombes à hydrogène nord-coréennes. Une des options est d'imiter l'OTAN qui teste, au nord de l'Écosse, des systèmes de défense anti-missiles balistiques navals (Aegis) et terrestres (Terminal High Altitude Area Defense - THAAD).

En Allemagne, le 24 septembre, c'est une bourrasque, causée par quelques points d'écart entre les sondages et le scrutin lors des élections législatives, qui a poussé M. Schultz et son SPD vers l'opposition. M^{me} Merkel s'oriente vers une coalition jamaïcaine, avec les libéraux et les Verts, formule compliquée, mais déjà pratiquée dans certains Länder. Les négociations ne commenceront vraiment qu'après le 15 octobre, date du renouvellement du parlement de Basse-Saxe, car un maintien au pouvoir du SPD dans ce Land rebattrait les cartes au niveau fédéral. Cela semble improbable, tant la social-démocratie est en perte de vitesse, notamment en Autriche, qui vote le même jour. C'est pourquoi une seule décision a été prise en Allemagne.

M. Lindner, qui a rendu une représentation parlementaire aux libéraux, a revendiqué le ministère des Finances. M. Schäuble, qui semblait inamovible, tant il est populaire, présidera le Bundestag. Les citoyens européens, et notamment MM. Juncker et Macron, devront patienter pour savoir ce que l'Allemagne retiendra des propositions qu'ils ont faites pour refonder l'Union européenne (UE).

Le discours sur l'état de l'UE prononcé le 13 septembre dernier par M. Juncker montre qu'il n'a pas assez conscience du mécontentement de bien des Européens. Ils sont victimes ou spectateurs de la montée des inégalités, du démantèlement progressif des systèmes de sécurité sociale, de la déréglementation du marché du

travail et du désinvestissement dans les services publics, en commençant par l'éducation et la culture, en passant par la justice, la santé, la recherche, et, *last but not least*, la sécurité et la défense.

Toutefois M. Juncker préconise à juste titre l'élargissement de la zone euro à l'UE, l'extension de la zone Schengen à la Bulgarie, la Roumanie et la Croatie, l'adhésion à l'UE des Balkans occidentaux, dont la Serbie et le Monténégro. L'UE serait ainsi plus intégrée et cohérente. Sa vision fédéraliste est la seule valable pour l'Europe dans ce monde multipolaire et à nouveau dangereux. Mais il tarde à agir. Dans son discours sur l'état de l'Union, en septembre 2016, il faisait de la protection des Européens une priorité. Sommes-nous plus en sécurité en septembre 2017 ?

Certes, le Conseil européen du 22 juin 2017 a doté un Fonds européen de la défense de 5,5 milliards € pour investir dans la recherche et le développement pour la sécurité et la défense d'ici 2020. Il ne produira des capacités militaires que dans 20 ans, et le montant est faible par rapport au total des budgets annuels de la défense de l'UE, 200 milliards €, qui ne produisent que de fort faibles capacités. Elles ne cessent en outre de s'éroder, notamment par l'incapacité à attirer, et à garder les jeunes recrues.

Il est intéressant de comparer les vues de M. Juncker avec celle de M. Macron, exprimée notamment à la Sorbonne, le 26 septembre 2017. Si elles sont semblables à 80%, les points de divergences sont significatifs, notamment dans le domaine géopolitique. M. Macron confirme que l'Europe seule peut assurer notre souveraineté réelle, c'est-à-dire notre capacité à défendre nos valeurs et nos intérêts, et que l'Europe est le niveau approprié pour recouvrer notre pleine souveraineté dans des domaines qui ne relèvent plus du seul champ national, pour être aux dimensions des puissances américaine et chinoise.

Il a comme objectif une capacité d'action autonome de l'Europe, en complément de l'OTAN, grâce à une coopération structurée permanente. Elle conduirait à une force commune d'intervention et à une culture stratégique commune, qui conditionne la définition d'une doctrine commune d'action, tant dans le domaine militaire que dans celui du renseignement, pour optimiser la lutte contre le terrorisme. Il propose la création d'une Académie européenne du renseignement, lieu de formation et d'échanges, et d'une force apte à maîtriser nos frontières en préservant nos valeurs, en commençant par la Méditerranée.

Mais «dans le même temps», une expression qui lui est chère, M. Macron et ses généraux, ainsi que le député européen (PPE) M. Danjean,

chargé de la revue stratégique, travaillent à refaire de la France une grande puissance et à ce que l'armée de terre française soit la première du monde libre, après celle des États-Unis.

Ses capacités iront de la dissuasion nucléaire aux blindés lourds en passant par la cybersécurité. En auront-ils les moyens, vu la faible croissance de l'économie française, due à son déficit extérieur considérable ? Aujourd'hui, les ressources humaines et matérielles françaises sont usées par l'accumulation des opérations au cours de la dernière décennie. Par manque d'avions de transport opérationnels, l'armée de l'air est incapable de soutenir les opérations au Sahel et au Levant sans la location, directe ou par le truchement d'une agence OTAN, d'avions Antonov à des compagnies russes ou ukrainiennes. Le chef d'état-major interarmées François Lecointre se demandait récemment : «Serions-nous aujourd'hui capables de nous engager dans une opération comme "Serval" au Mali, sans préavis ?».

Si tous les États membres à la fois de l'UE et de l'OTAN estiment enfin nécessaire d'obtenir une plus grande cohérence dans la planification des efforts de défense au niveau européen, et si un consensus se dégage au sein de l'UE pour une coopération structurée permanente (CSP), le choix de son objectif n'est toujours pas fait. Les engagements à prendre par les États membres, les règles de fonctionnement, d'organisation, de financement de la CSP, la liste des projets à mener, etc. restent à définir, car le protocole n° 10 annexé au traité sur l'UE (TUE) ne donne que les principes généraux de fonctionnement et les critères de sélection.

Sauf à faire de la CSP une coquille vide, il faut aussi sélectionner ses projets initiaux. L'Agence européenne de défense (AED) et l'état-major de l'UE (EMUE) devront évaluer la faisabilité, respectivement des projets capacitaires et des projets opérationnels, la décision de sélection étant politique. C'est pourquoi l'AED et l'EMUE élaborent une méthodologie commune d'évaluation, et des critères de choix. Sont en concurrence le drone MALE franco-allemand, la cyberdéfense chère à l'Estonie, l'espace Schengen militaire, souhaité par le commandant de la US Army en Europe, mais aussi le soutien médical et logistique, ainsi que les moyens de commandement et de contrôle, y compris la communication intergouvernementale par satellites.

Ce n'est que lorsque les gouvernements, voire les parlements des États membres participants se seront déclarés d'accord sur tous ces points que l'on pourra en fixer la liste et notifier la CSP au Conseil européen. Celui-ci pourrait prendre la décision de lancement à la majorité qualifiée des 27 États membres, sans le Danemark, mais avec le Royaume-Uni. Un délai de trois mois,

fixé par le TUE, permettra de préparer son établissement, de rédiger le règlement d'ordre intérieur de la CSP et les règles de gestion des projets, puis de les approuver, à l'unanimité des participants à la CSP.

Les engagements à prendre par les États membres devront-ils être atteints d'emblée ou progressivement ? C'est particulièrement sensible pour les engagements financiers (les 20% du budget de défense affectés au rééquipement), qui impliquent la révision de la planification de défense des États participants, et celle de l'OTAN.

Les Pays-Bas, la Suède et la Pologne souhaitent associer le Royaume-Uni à la CSP après le Brexit, ainsi que la Norvège ou la Suisse, qui participent déjà à l'AED. Il semble ne pas y avoir d'accord là-dessus, mais bien sur la règle suivante : tout État membre doit s'engager à participer à au moins un projet agréé, et un projet doit réunir au moins deux États, ce qui est fort peu. La CSP risque de gérer des projets de façon bien plus compliquée qu'une série de coopérations bilatérales ou multilatérales.

Les mesures préconisées par M. Macron ayant eu peu de succès auprès des membres du Conseil européen, M. Tusk consultera ceux-ci sur la méthode à choisir pour poursuivre la réflexion sur l'avenir de l'UE. Les prochaines réunions sont prévues en octobre, novembre et décembre 2017, puis en mai et en automne 2018, car le 30 mars 2019, le lendemain du Brexit, le Conseil européen devra convaincre non seulement le monde des affaires et la communauté internationale de la pérennité de l'UE renouvelée, mais surtout les citoyens européens, car ils voteront pour renouveler le Parlement européen deux mois plus tard.

M. Danjean a mis en garde lors de l'Université d'été de la Défense à Toulon, le 5 septembre dernier : compte tenu des attentes de l'opinion publique, il ne faudrait pas susciter des espoirs inconsidérés avec la CSP. Elle ne vise selon lui qu'au développement de capacités militaires via la recherche, le développement et l'industrialisation. La question opérationnelle est occultée, les règles d'engagement des militaires dans les différents États membres étant très différenciées. C'est aussi mon avis. La CSP ne sera pas l'amorce d'une défense européenne intégrée, comme Jacques Chirac la souhaitait, mais seulement une coopération politique, selon les vues allemandes.

Fin septembre, le ministre belge des Affaires étrangères Didier Reynders constatait que l'Europe de la défense se met petit à petit en place, mais que ce n'est pas encore suffisant aux yeux des citoyens. Je ne pourrais mieux dire. C'est le calme plat : il n'y a pas assez de vent dans les voiles pour faire avancer le navire.